

# Les lacs d'Arsine par Villar d'Arène

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins - Le Monêtier-les-Bains



Lacs d'Arsine (©Thibaut Blais)



*Cette randonnée longue mais sans difficulté technique, traverse un paysage à la fois bucolique et majestueux pour entrer au cœur du Parc national des Écrins, et admirer de près les moraines et les glaciers.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h 30

Longueur : 9.2 km

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col et sommet, Eau, Géologie, Point de vue

# Itinéraire

**Départ** : Parking Micro Centrale Hydroélectrique du Plan de l'Alp

**Arrivée** : Parking Micro Centrale Hydroélectrique du Plan de l'Alp

**Communes** : 1. Le Monétier-les-Bains  
2. Villar d'Arène

## Profil altimétrique

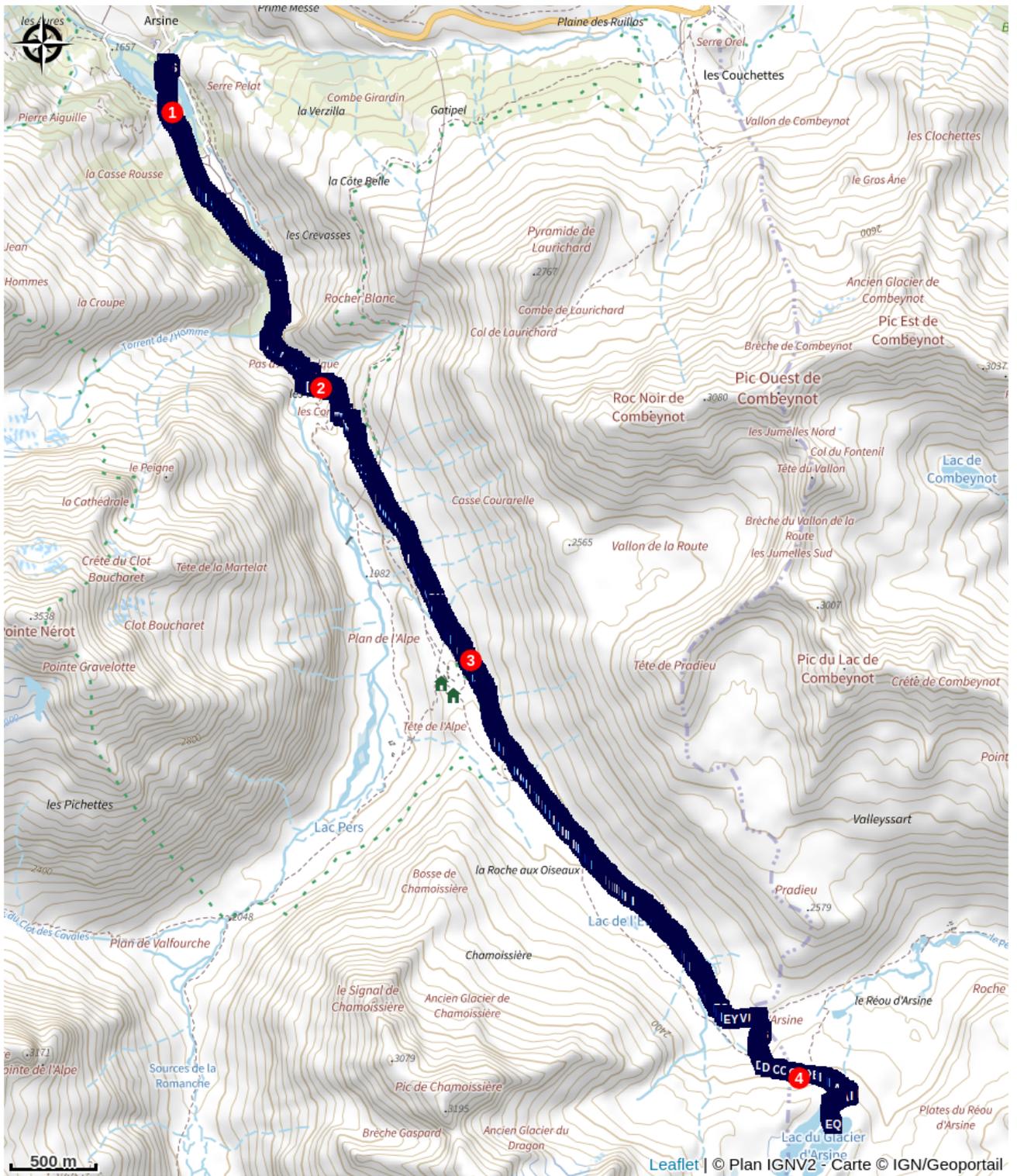


Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1. Traverser le pont d'Arsine et suivre vers la droite une piste qui longe la rivière la Romanche (il est possible de suivre cette piste caillouteuse jusqu'au parking de la Gravière).
2. Au bout de la piste, rejoindre le sentier du GR54 et continuer tout droit sur celui-ci. On y franchit le raidillon des Voutes en de nombreux lacets.
3. A l'embranchement, continuer vers la gauche sur le GR54. Laisser sur la droite le sentier qui mène aux refuges de l'Alpe de Villar et continuer tout droit vers le col d'Arsine sur le GR54.
4. Au col d'Arsine, prendre vers la droite un petit sentier qui sillonne entre les gros rochers pour ensuite grimper l'imposante moraine du glacier d'Arsine. Les lacs d'Arsine se cachent derrière.

Revenir par le même itinéraire.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

VOUS RANDONNEZ DANS LE CŒUR DU PARC NATIONAL DES ECRINS. Le massif des Écrins est un espace exceptionnel, ouvert à tous, dont les patrimoines naturels, culturels et paysagers sont rares. Pour protéger ces richesses, le cœur du parc est matérialisé par des drapeaux peints bleu-blanc-rouge, où une réglementation est à respecter. Merci d'en prendre connaissance en préparant votre randonnée afin de préserver ce bien collectif sur le site [ecrins-parcnational.fr](http://ecrins-parcnational.fr).



## **Matériel**

Chapeau/Casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

## **Comment venir ?**

Parking conseillé

Parking Micro Centrale Hydroélectrique du Plan de l'Alp

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2600m.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol

de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

## Lieux de renseignement

### **Bureau d'Information Touristique de La Grave**

RD1091, 05320 La Grave

lagrave@hautesvallees.com

Tel : (+33) 04 76 79 90 05

<https://www.hautesvallees.com/la-grave/>



## Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>